



HAL
open science

Religious rationalities and imaginations in Amazonian Creole

Isabelle Hidair-Krivsky

► **To cite this version:**

Isabelle Hidair-Krivsky. Religious rationalities and imaginations in Amazonian Creole. Scitep Editions. Rationalités et imaginaires créoles: pratiques, expression et usage, 2, , 2022, kreolistika, 9791093143514. hal-04733567

HAL Id: hal-04733567

<https://hal.science/hal-04733567v1>

Submitted on 12 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Isabelle Hidair-Krivsky, 2022, « Rationalités et imaginaires religieux en créolité amazonienne », dans Govain Renauld (coord), *Rationalités et imaginaires créoles*, Kréolistika, mars, n°2, Scitep Editions.

- Postface -

Rationalités et imaginaires religieux en créolité amazonienne

Isabelle Hidair-Krivsky

Les liens unissant pratiques magiques et religion ont fait très tôt l'objet d'une réflexion soutenue de la part des sociologues et des anthropologues (Frazer, Tylor, Durkheim, Hubert et Mauss, ou encore plus tard Lévi-Strauss, pour n'en citer que quelques-uns). De tentatives de classifications en recherche de complémentarités ou d'oppositions, cette réflexion sur les rapports entre magie et religion n'a cessé de faire ressortir, finalement, leur forte imbrication.

Tout d'abord, nous avons observé que les Guyanais — tout comme les Antillais — vivent dans un monde profondément imprégné de « magico-religieux ». Cette notion couvre des domaines aussi variés que les dieux, les esprits bons ou mauvais, les fétiches, les ancêtres... ; les hommes sacrés, prêtres, pasteurs, voyants, médiums, marabouts et *gadò*¹... ; les communautés culturelles, Églises, associations... ; les éléments spirituels que sont l'âme, les esprits, les rêves... ; les formes d'expression religieuse, mythes, doctrines, croyances... ; les pratiques, cultes, rites, fêtes, *piayés*², sorcellerie. La peur suscitée par les croyances et les pratiques magico-religieuses est proportionnelle à leur pouvoir de protection.

Parallèlement, les Créoles sont de fervents chrétiens : Dieu et le Diable sont leurs grandes préoccupations. Ainsi, Dieu est présent dans les expressions, les iconographies disposées dans la salle de séjour, les croix en or portées au cou, les chapelets posés sur les rétroviseurs des voitures, le suivi des messes et des différentes fêtes chrétiennes. En revanche, le Diable paraît inexistant car les Créoles restent très pudiques sur le sujet. Ils conjurent le mauvais sort en évitant de le nommer.

Aujourd'hui, les Créoles ont surtout investi les rites festifs de la religion chrétienne : baptême, communion, mariage, Noël, Toussaint, Pâques sont très suivis et dans une catégorie à part, les enterrements et le carnaval (une pratique liée au calendrier chrétien). Selon D. Bébel-Gisler et L. Hurbon ([1975] 1987), qui ont mené des études sur les cultures et le pouvoir dans la Caraïbe, « l'Église réussit à encadrer des moments importants de la vie sociale, à tel point qu'elle fait corps avec cette vie sociale » (*op. cit.* : 92). En analysant le cas du vaudou haïtien, A. Métraux (1958) apporte un éclairage intéressant sur l'omniprésence des croyances et pratiques magico-religieuses dans la vie quotidienne des descendants d'esclaves établis aux Amériques. Il introduit l'idée que la religion fait partie intégrante de la vie quotidienne dans les sociétés africaines et que « le culte des esprits et des dieux, ainsi que la magie, furent pour l'esclave à la fois un refuge et une forme de résistance à l'oppression » (*op. cit.* : 25). Il signale aussi que les mondes des pratiques magiques européennes et africaines ne sont guère très différents. Les maîtres blancs, craints et admirés, ne pouvaient que posséder une magie efficace, alors les esclaves l'adoptent volontiers (*op. cit.* : 239).

En Guyane, le nom donné à la sorcellerie par les Créoles est « *piaye* ». Soulignons que cette croyance n'est pas exclusive aux Créoles, mais qu'elle s'étend aux Amérindiens et aux Bushinenge³ « La manière de croire des Bushinenge transparait à travers leurs contes, leurs mythes et tente d'apporter une explication sur l'origine du monde, telle que les *sabiman* ou les *obiaman* (tradipraticiens) se l'imaginent » (J. Moomou, 2016).

¹ *Gadò* : nom créole donné au sorcier, devin ou guérisseur. Vient de *Gadu* (Dieu, en *nenge tongo*).

² *Piayés* : sortilèges. Son étymologie sera présentée plus loin.

³ Bushinenge : Sont appelés ainsi les descendants des Marrons du Surinam.

Le mot « *piaye* » tient son origine de la langue amérindienne kali'na : « dans la société kali'na traditionnelle le *yopoto* – ce personnage qui exerce une forme d'autorité reconnue par les membres d'une même famille – est aussi un *piaye*, chargé notamment de protéger son monde contre les menées agressives extérieures ». Les deux fonctions, qui n'étaient absolument pas séparables, sont aujourd'hui clairement dissociées (Collomb et Tiouka, 2000 : 44). Toutes les classes sociales créoles sont concernées par ces croyances. Issu d'une famille bourgeoise ou de la classe populaire, dès sa jeunesse, l'enfant créole frissonne à l'écoute des contes de « *maskilili* » (lutin maléfique vivant au pied des piments), « *manman dilo* » (« maman de l'eau », l'esprit de l'eau) ou « *mèt bwa* » (« maître des bois », esprit de la forêt). Il apprend à se méfier des esprits malins et à détecter la présence d'un « *piaye* » par les signes révélateurs. À ce propos, le médecin anthropologue C. Lesne (1990), qui a étudié le cas des Antilles, souligne que « tout événement étrange, inhabituel est présumé surnaturel et imputé à l'action des esprits des morts ; cette tendance est si présente dans la manière antillaise de concevoir le monde que les anecdotes qu'on se raconte, les expériences personnelles qu'on relate, les récits de faits divers, incidents, accidents, ennuis ou malheurs variés qui circulent dans la communauté alimentent sans cesse la croyance aux phénomènes surnaturels et inscrivent ceux-ci dans le quotidien » (*op. cit.* : 70)

Personne n'avoue avoir eu recours aux services d'un *piayeur* pour faire le mal, en revanche, souvent, on se présente comme victime faisant appel aux spécialistes dans le but de faire le bien et de se protéger des autres présentés comme l'origine du mal. J. Favret-Saada (1977) souligne qu'« aucun ensorcelé n'a jamais vu un sorcier poser un charme, puisque le sorcier travaille sous couvert de la nuit ou de l'invisibilité ; nul ensorcelé n'a jamais lu un livre de sorcellerie, source supposée du pouvoir des sorciers, puisque cette lecture ferait de lui un sorcier, non la victime qu'il prétend être » (*op. cit.* : 339).

En outre, les personnes parlent rarement de leur propre envoûtement et relatent plutôt les cas de personnes de leur entourage. Certains se défendent de croire aux *piayes*, mais on se rend compte qu'ils refusent d'y croire afin de mieux conjurer le mauvais sort. Ne pas y penser éloignerait les problèmes. À ce propos, après une étude menée dans le Bocage de l'Ouest de la France, J. Favret-Saada (1977) met en évidence que « ceux qui ont été pris *ne doivent pas* en parler afin d'éviter d'y être repris. Car moins on en parle et moins on est pris » (*op. cit.* : 116). Ceci expliquerait le silence qui règne autour de ces croyances et, lorsque la parole est dite, on constate que ce sont plutôt les femmes qui en parlent, notamment celles qui ont été quittées par leur mari. L'époux n'est pas rendu responsable de cette séparation, la faute est rejetée sur une femme jalouse. À ce propos, l'importance du chef de famille est soulevée par J. Favret-Saada, qui note que c'est la première victime : « Ce que vise le sorcier, c'est le chef d'une exploitation (qu'elle soit ou non agricole), qui est aussi le chef de famille » (*op. cit.* : 333).

Il est intéressant de présenter quelques exemples de croyances créoles afin de montrer que de nombreux aspects de la vie quotidienne en dépendent. Par exemple, lorsqu'une conversation prend fin et que des personnes sont amenées à se revoir, les phrases sont souvent ponctuées de l'expression « Si Dieu veut ». Celle-ci peut aussi bien être prononcée en créole « *si bondié lé* ». Ainsi, on entend : « À lundi, si Dieu veut », « À demain, si Dieu veut ». Par son caractère respectueux, cette expression a pour vocation de conjurer le sort, on rappelle poliment que c'est toujours Dieu qui décide au bout du compte. C'est une pratique constatée par A. Métraux en Haïti, mais, dans son approche, il affirme qu'il serait faux d'en conclure que les Créoles haïtiens se soucient de Dieu et le craignent. La notion de Dieu, poursuit-il, correspond plutôt à une force impersonnelle et vague, Dieu désigne la fatalité, les catastrophes naturelles, « le Bon Dieu, Jésus-Christ, la Vierge et les saints sont relégués à l'arrière-plan de la vie religieuse ; les esprits, grands et petits, envahissant les cérémonies, captent toute l'attention des fidèles » (*op. cit.* : 71). Il n'en va pas de même pour les Créoles guyanais qui s'en remettent entièrement à la volonté divine. Les iconographies religieuses sont présentes dans les maisons, Dieu est symbolisé et on s'adresse directement à lui.

Les *piayes* sont utilisés parallèlement mais ne font pas l'objet d'un culte. Ils servent à aider Dieu dans sa lourde tâche. Il en est de même pour les croyances magiques où par exemple, dans la vie quotidienne, il est mal venu de donner un piment de la main à la main, ce geste provoquerait des disputes entre les personnes qui s'échangent le fruit. Il convient aussi de ne jamais enjambrer une personne allongée, le risque encouru par cette dernière est la maladie ou la mort. À la chasse, afin de se protéger des animaux dangereux et par respect pour « *mèt bwa* », les chasseurs avertis prennent soin de laisser leurs chaussures de ville à l'orée de la forêt avant d'enfiler leurs bottes. Il existe une multitude de gestes protecteurs du danger ou inducteurs du mal, mais la meilleure manière de se protéger, consiste à nier l'existence du mal en adoptant des gestes protecteurs. Ainsi, ces croyances qui gèrent la vie quotidienne vont intervenir dans la rencontre avec les autres, aussi bien avec les membres d'une même famille que les non-membres. Il est conseillé de ne rien accepter de la main de quelqu'un d'autre, surtout si cette main doit être utilisée dans les prochains jours pour signer un document important ou passer un examen. Les contacts avec les autres sont réduits au minimum, la méfiance règne. À ce propos, J. Favret-Saada précise que l'attaque du sorcier vise le possesseur car « dans un tel ensemble, on ne saurait distinguer corps et biens parce que les biens font corps avec celui dont ils portent la marque du nom » (*op. cit.* : 334). Il convient donc de s'éloigner de la propriété de l'autre.

Les croyances et pratiques religieuses sont transmises de génération en génération. Elles montrent l'appartenance et maintiennent les liens au sein du groupe. Utiliser le savoir spirituel rassure les Créoles sur les pouvoirs qu'ils possèdent sur le monde. Ces pouvoirs sont aussi utilisés au sein du réseau familial. Ils permettent d'y inclure mais aussi d'en exclure des membres. Des gestes servent à attirer le conjoint convoité, d'autres éloignent des enfants illégitimes. Ces pouvoirs sont utiles pour le maintien d'une bonne santé, d'une situation professionnelle avantageuse et pour éloigner les envieux. C'est ainsi que les autres groupes culturels font peur. Ils représentent une menace pour l'harmonie, surtout si leurs pouvoirs sont jugés plus grands. Généralement, les groupes repoussés sont aussi ceux qui sont accusés d'avoir des pratiques magiques efficaces. À ce propos, les Haïtiens, les Antillais, les Brésiliens, les Guyaniens et les Noirs marrons rencontrent des difficultés d'intégration dans la société créole cayennaise en particulier parce que leurs forces magiques effrayent. Pourtant, parallèlement, c'est pour cette même raison, que les Créoles ont recours à leurs services.

Le pouvoir spirituel, la sorcellerie ou les pouvoirs magiques sont souvent la source de mésententes entre les Créoles guyanais, les Noirs marrons, les Créoles antillais et les Créoles haïtiens, les premiers tenant les autres pour responsables d'envoûtements. Cependant, ces pouvoirs peuvent aussi établir « une jonction entre la créolité guyanaise, la créolité haïtienne et les Businenge » (Chalifoux, 1989 : 24). Elles sont cumulatives et non contradictoires, ce qui permet d'ajouter les Antillais à cette liste car il n'est pas rare de voir ces groupes échanger des services spirituels.

BÉBEL-GISLER, D. et HURBON, L., ([1975] 1987). *Cultures et pouvoir dans la Caraïbe. Langue créole, vaudou, sectes religieuses en Guadeloupe et en Haïti*, Paris : Éditions L'Harmattan, 140p.

CHALIFOUX, J.-J., (1989). « Créolité transculturelle en Guyane », *La créolité, la guyanité, Exposés – débats du CRESTIG*, Cayenne, 77p.

COLLOMB, G., TIOUKA, F., (2000). *Na'na Kali'na. Une histoire des Kali'na en Guyane*, Guadeloupe : Ibis Rouge Éditions, 145p.

FAVRET-SAADA, J., (1977). *Les mots, la mort, les sorts*, Paris : Gallimard. 427p.

LESNE, C., (1990). *Cinq essais d'ethnopsychiatrie antillaise*, Paris : Éditions L'Harmattan, 305p.

MÉTRAUX, A., (1958). *Le vaudou haïtien*, Paris : Gallimard, 346p.

MOOMOU, J., (2016). « Représentations et pratiques sociales autour du temps chez les descendants des Marrons du Surinam de la vallée du Maroni en Guyane française », *Amerika* [En ligne], 14 | 2016, mis en ligne le 22 juin 2016, consulté le 16 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/amerika/7315> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/amerika.7315>